

N° 19 / 2025

MAIRIE DE VENDAT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ALLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VENDAT**

Séance du 09 avril 2025

Nombres de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	17	17

Date de la convocation
01.04.2025

Date d'affichage
16.04.2025

**Vote du budget primitif
2025.**

7 Finances locales
7.1 Décisions budgétaires

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en S/Préfecture
le
et publication ou notification
du

L'an deux mil vingt-cinq et le neuf avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vendat, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GERMANANGUE, Maire.

Présents : tous les conseillers municipaux, sauf
- Monsieur Jean-François JANIN,
- Monsieur Simon LACOSTE.

Secrétaire de séance : Madame BAURY Aline.

Vu les articles L 2311-1, L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la présentation en Commission « Finances » réunie le 19 mars 2025,

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 soumis au vote par opérations,

Considérant que des documents budgétaires ont été adressés en temps utile à chacun des conseillers municipaux,

Vu la présentation du Budget Primitif 2025 par Monsieur le Maire,

Après échanges de vues et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DÉCIDE
À l'unanimité

.../...

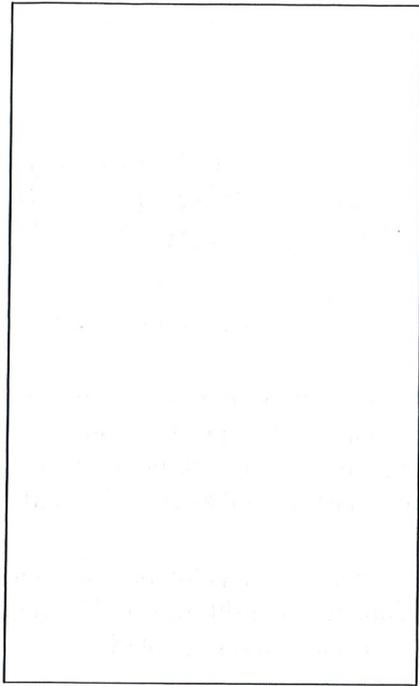
Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le

ID : 003-210303046-20250409-DELIB202519-DE

S²LO



De voter le Budget Primitif 2025 s'établissant tant en recettes qu'en dépenses comme suit :

- section de fonctionnement : 2 604 645,73 €
- section d'investissement : 2 263 208,66 €



Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Marc GERMANANGUE